PROVINCE DE QUÉBEC ... TÉMISCAMINGUE MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE TÉMISCAMINGUE

21 OCTOBRE 2009

<u>SÉANCE ORDINAIRE</u> du conseil de la Municipalité régionale de comté de Témiscamingue, tenue au bureau de la MRC de Témiscamingue, 21, rue Notre-Dame-de-Lourdes à Ville-Marie, <u>MERCREDI LE 21 OCTOBRE 2009, à 19 h 00 (7 h 00 pm)</u>, à laquelle :

SONT PRÉSENTS:

Monsieur Paul Coulombe , maire d'Angliers Monsieur Luc Lalonde , maire de Béarn

Monsieur Alain Sarrazin , maire de Duhamel-Ouest Monsieur Kim Gauthier , maire de Fugèreville Monsieur Maurice Laverdière, maire de Guérin Madame Marie Lefebvre , mairesse de Kipawa Monsieur Gérald Charron , maire de Laforce

Monsieur Yvon Gingras , maire de Latulipe-et-Gaboury

Monsieur Daniel Barrette , maire de Laverlochère Monsieur Marc Champagne , maire de Lorrainville Monsieur Michel Paquette , maire de Moffet Madame Carmen Rivard , mairesse de Nédélec

Monsieur Maurice Rivard , maire de Notre-Dame-du-Nord et préfet suppléant de la MRC

Monsieur Jocelyn Aylwin , maire de Rémigny

Monsieur Gérard Pétrin , maire de St-Bruno-de-Guigues
Monsieur Réjean Drouin , maire de St-Édouard-de-Fabre
Madame Jacinthe Marcoux , mairesse de St-Eugène-de-Guigues
Monsieur Philippe Barette , maire de la ville de Témiscaming
Monsieur Sylvain Trudel , maire de la ville de Ville-Marie

TOUS CONSEILLERS FORMANT QUORUM, AINSI QUE:

Monsieur Yvon Gagnon , président du Comité municipal de Laniel et représentant du territoire non organisé

SOUS LA PRÉSIDENCE DE :

Monsieur Jean-Pierre Charron, maire de Belleterre et préfet de la MRC

SONT ÉGALEMENT PRÉSENTS:

Monsieur Daniel Dufault , coordonnateur au service d'aménagement Madame Lyne Gironne , coordonnatrice au service d'évaluation

Madame Mireille Bourque, agente de développement

Monsieur Denis Clermont, secrétaire-trésorier – directeur général

Ouverture de la séance à 19 h 00 et adoption de l'ordre du jour.

<u>10-09-380</u>

Il est proposé par M. Luc Lalonde appuyé par M. Maurice Rivard et résolu unanimement

- Que l'ordre du jour soit adopté tel que rédigé;
- Que l'article « Affaires nouvelles » demeure ouvert jusqu'à la fin de la séance.



Le conseil prend acte de l'agenda du préfet pour le mois de septembre 2009.

10-09-381 Adoption des procès-verbaux de la séance ordinaire du 16 septembre et de la séance extraordinaire du 21 septembre 2009.

Les procès-verbaux de la séance ordinaire du 16 septembre et de la séance extraordinaire du 21 septembre 2009 ayant été remis et/ou transmis par la poste à tous les conseillers.

Il est proposé par M. Philippe Barette appuyé par M. Maurice Rivard et résolu unanimement

- Que le procès-verbal de la séance ordinaire du 16 septembre 2009 soit adopté et signé tel que rédigé, tout comme s'il avait été lu;
- Que le procès-verbal de la séance extraordinaire du 21 septembre 2009 soit adopté et signé avec la correction suivante : remplacer M. Daniel Barrette, maire de Laverlochère, dans la liste des présences par M^{me} Nadia Bellehumeur, mairesse suppléante de Laverlochère, ainsi que la résolution n° 09-09-360 en conséquence.

10-09-382 Période de questions de l'assistance, s'il y a lieu (CM, art. 150).

Demande à M. Yvon Gagnon, président du Comité municipal de Laniel de se retirer du comité de suivi du Rapport Brien sur le potentiel hydroélectrique du Témiscamingue, sous prétexte d'une préférence qu'il aurait exprimée pour le projet Kipawa?

M. Gagnon explique qu'il a été nommé par le conseil des maires et qu'il entend poursuivre cette représentation jusqu'à nouvel ordre.

10-09-383 Rapport Brien : Suivi (Projet de mise en valeur du potentiel hydroélectrique au Témiscamingue).

Le conseil prend acte du rapport du CA du 14 octobre 2009 concernant l'élaboration d'un cadre avec des principes de base relativement à la mise en valeur du potentiel hydroélectrique au Témiscamingue.

Il est proposé par M. Réjean Drouin que le CA poursuive son travail d'analyse et présente éventuellement un rapport complet au conseil des maires.

Élection du préfet au suffrage universel – Révision des conditions de travail du préfet élu de la MRCT établies le 17 juin 2009 et recommandations du comité administratif.

10-09-384

Il est proposé par M. Jocelyn Aylwin appuyé par M. Luc Lalonde et résolu majoritairement

- De réviser les conditions de travail du préfet élu de la MRCT établies le 17 juin 2009 comme suit :
 - > Salaire annuel: 55 000 \$;
 - Allocation de dépenses annuelles : 14 584 \$;
 - > Frais de déplacement et représentation (2009) :
 - ⇒ Repas: Déjeuner: 7 \$ Dîner: 20 \$ Souper: 20 \$;
 - ⇒ Kilomètre : 0,40 \$ Avion, autobus, taxi : Coût réel;
 - ⇒ Hébergement : Coût réel.
 - Condition de travail :
 - ⇒ Port d'attache établi à la MRC;
 - ⇒ Dispose d'un bureau à la MRCT, se sert du personnel de la MRCT et des salles de réunion à la MRC (pas soumis à la Politique de travail, ni aux horaires du personnel, régime de retraite et assurance collective);
 - Réside de façon continue sur le territoire de la MRCT;
 - ➡ N'accepte aucun poste administratif à l'extérieur de la MRC sans autorisation préalable;
 - ⇒ Doit divulguer un 2^e emploi, le cas échéant, afin d'éviter les conflits d'intérêt;
 - ⇒ Préside le conseil des maires et le comité administratif, voit à l'évolution des dossiers/mandats et fait rapport;
 - ⇒ Assure la saine gestion des affaires de la MRCT;
 - ⇒ Représente la population de la MRCT au niveau territorial, régional et provincial;
 - Assure le leadership et la concertation pour le développement économique et la qualité de vie au Témiscamingue (priorités d'actions);
 - Collabore au développement local et à l'organisation des services de proximité;
 - ⇒ Partage la représentation avec les maires/mairesses auprès des comités et organismes;
 - ⇒ Visite de courtoisie, sur invitation de chacun des conseils municipaux dans sa première année de mandat.
 - Dispose dans ses fonctions du matériel et services fournis par la MRCT, notamment :

 - ⇒ Ordinateur portable;
 - ⇒ Frais Internet;
 - ⇒ Téléphone cellulaire;
 - ⇒ Carte d'affaires.

Enregistrement du vote	Nombre	Population
Pour	19	15 143
contre	1	897

Monsieur le conseiller de comté Luc Lalonde, maire de Béarn, vote contre l'adoption de la résolution et inscrit sa dissidence; pour l'essentiel, M. Lalonde souhaite plus de latitude au préfet pour la visite des municipalités.

Résolution adoptée

Demande de reporter l'adoption du budget 2010 de la MRC de <u>Témiscamingue du 25 novembre 2009 au 20 janvier 2010.</u>

10-09-385 Considérant que l'année 2009 est une année d'élection municipale;

Considérant que la MRC de Témiscamingue élira pour la première fois de son histoire le préfet au suffrage universel le 1^{er} novembre 2009:

Considérant que sur les 5 candidats en élection au poste de préfet, 2 candidats ne sont pas issus du milieu municipal;

Considérant qu'outre le préfet, le conseil de la MRC pourrait accueillir jusqu'à 12 nouveaux maires ou mairesses après le 1^{er} novembre puisque 8 municipalités sur 20 sont en élection au poste de maire et 4 municipalités ont proclamé élu sans opposition un nouveau maire ou une nouvelle mairesse;

Considérant que l'adoption du budget 2010 de la MRC ne pourrait se faire « en toute connaissance de cause » à la session ordinaire du conseil des maires le 25 novembre 2009, tel que prévu par la loi (CM, art. 148.0.2);

Considérant que l'article 148.0.2 du Code municipal permet à la MRC de reporter l'adoption de son budget à une date ultérieure, sur demande au ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire;

En conséquence,

Il est proposé par M. Marc Champagne appuyé par M. Maurice Rivard et résolu unanimement

❖ De demander au ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, M. Laurent Lessard, d'autoriser la MRC de Témiscamingue à reporter la date de l'adoption de son budget 2010 à la session ordinaire du conseil des maires du 20 janvier 2010 afin que la MRC puisse entreprendre un processus d'information à ses nouveaux élus afin qu'ils puissent s'acquitter de leur tâche en toute connaissance de cause.

10-09-386 Budget 2010.

Le conseil prend acte d'un tableau comparatif comprenant le budget 2009, la situation réelle au 30 septembre et prévision au 31 décembre 2009, ainsi qu'une première version du budget 2010.

Pour l'année 2010, l'indice des prix à la consommation est de - 0,9 %.

10-09-387 Budget 2010. Avis de motion

M. Marc Champagne, conseiller de comté, donne avis de motion relativement à l'adoption (CM, art. 148.0.2) du budget 2010 de la MRC de Témiscamingue, incluant les quotes-parts et les contributions des municipalités ainsi que le financement du Centre local de développement (CLD), lequel sera soumis au conseil pour adoption à une prochaine séance.

A) Faits saillants

10-09-388

Le 19 août 2009, le conseil des maires a autorisé le projet de valorisation, dans son intégralité, c'est-à-dire phase 1 et 2 totalisant 4 M\$, conditionnellement à l'octroi des gouvernements fédéral et provincial, ainsi que leurs mandataires, à la hauteur de 90 % (3,6 M\$) du coût total du projet (4 M\$); dans cette perspective, le règlement d'emprunt (10 ans) n° 140-08-2009 a été adopté;

Le 14 septembre 2009, le bureau régional du MDDEP informait la MRCT qu'il ne pouvait se permettre de se prononcer dès maintenant sur la conformité et la recevabilité du projet de valorisation, jugeant « questionnable » la qualité du compost produit « selon notre technologie »;

Les demandes d'aide financière ont été transmises officiellement le 15 septembre 2009 aux différents ministères et organismes concernés (4 M\$ à 90 %) :

- ⇒ Députés Daniel Bernard et Marc Lemay;
- Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire;
- Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs;
- Ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation;
- ⇒ Environnement Canada;
- ⇒ Recyc-Québec;
- ⇒ Agence de l'efficacité énergétique;
- ⇒ Fédération canadienne des municipalités.

À cet effet, il y a lieu d'accentuer les démarches politiques.

Des demandes sur des programmes particuliers ont été déposées à « Infrastructures Québec – Municipalités » à 50 %, ainsi qu'au Fonds municipal vert de la « Fédération canadienne des municipalités » (subvention maximale 256 000 \$ et financement (prêt) sans intérêt à 80 %);

Maintien des dépôts en tranchée, d'ici la publication éventuelle d'un décret gouvernemental relativement à de petits centres de transbordement.

B) Recommandations du CAGE

Développement d'un projet de lombricompostage en collaboration avec Foresterie Lac B ainsi que le Centre technologique des résidus industriels (CTRI) du Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue (Recherche et développement).

Un projet de recherche sur le lombricompostage a été présenté au CAGE par le CTRI.

Ce projet inclut l'ensemble des matières compostables de la MRC de Témiscamingue et serait réalisé à l'Écocentre.

Le projet consiste à transformer les matières compostables de la MRC de Témiscamingue en compost à teneur élevée en minéraux, c'est-à-dire ayant une valeur économique par l'ingestion des matières organiques par des vers rouges (lombrics) et le rejet en compost.

Le défi du projet et l'élément innovateur de la recherche sera de réussir du lombricompostage dans des conditions hivernales.

Les étapes :

Production de vers dans un incubateur (les vers se reproduisent 4 fois/année). À titre indicatif, 120 tonnes à traiter nécessitent 1 500 lb de vers.

Les matières organiques sont déposées sur une plate-forme de compostage en andin et en fosse où les matières sont précompostées.

Des vers sont intégrés, ils ingèrent les matières organiques et défèquent le compost. Une rotation s'effectue entre la matière compostée et la matière organique. Les vers quittent naturellement le compost pour retourner sur les matières organiques afin de recommencer le processus d'ingestion. Un fumier est incorporé aux matières organiques afin de conserver une chaleur minimale pour assurer un taux de survie des vers.

Des tests de qualité du compost sont effectués; le compost de qualité C est éliminé et le compost de qualité A ou B peut être vendu.

Le processus de recherche est d'une durée de 36 mois. Dans le cadre de son mandat, le CTRI peut bénéficier des programmes de financement pour la réalisation de projets de recherche, tels que le « Programme d'aide à la recherche technologique (PART) » qui lui assure un financement de 50 000 \$/année pendant 3 ans. La part demandée à « Développement économique Canada » est de 130 360 \$.

Le projet est prévu débuter dès janvier 2010. Toute la main-d'œuvre nécessaire sera embauchée localement et formée localement afin de développer l'expertise chez nous.

Le CTRI demande à la MRC de Témiscamingue une contribution financière de 10 000 \$/année pendant 3 ans afin d'assurer le financement du projet de recherche.

10-09-388.1 Considérant la recommandation du CAGE du 16 octobre 2009;

Il est proposé par M. Sylvain Trudel appuyé par M. Réjean Drouin et résolu unanimement

❖ D'autoriser la contribution financière de la MRCT au projet de recherche sur le lombricompostage au montant de 10 000 \$/année pendant 3 ans à même le Fonds de recherche et développement du Pacte rural de la MRCT 2007-2014. C) Pourparlers auprès d'un consultant pour documenter le projet dans le processus des autorisations gouvernementales ainsi que des plans et devis selon les objectifs fixés.

La prochaine étape au projet de centre de valorisation des matières résiduelles est d'engager un consultant ingénieur-conseil afin d'assurer l'évolution du projet. Plus précisément, cette étape consiste à l'élaboration d'un devis de performance c'est-à-dire préciser dans le devis les besoins, les objectifs à atteindre, les spécifications et exigences requises telles que la main-d'œuvre et les équipementiers locaux, l'utilisation du bois comme matériaux de construction, etc.

La MRC devrait préparer un plan de travail et une proposition de budget liée au projet. Plus précisément, le projet est prévu à l'Écocentre, comprenant entre autres un nouveau bâtiment évalué à 1 482 506 \$ ainsi que des équipements spécialisés pour 1 304 800 \$.

La question du partenariat avec une entreprise privée est toujours pertinente et pourra être évaluée au fur et à mesure de l'avancement des étapes et selon les besoins.

10-09-388.2 Considérant la recommandation du CAGE du 16 octobre 2009;

Il est proposé par M. Yvon Gingras appuyé par M^{me} Jacinthe Marcoux et résolu unanimement

De poursuivre la démarche concernant l'engagement d'un consultant afin de préparer le devis de performance à la mise en œuvre du projet d'un centre de valorisation des matières résiduelles.

<u>10-09-389</u> <u>Inspection annuelle des véhicules incendie.</u>

Les municipalités ont manifesté de l'insatisfaction suite au contrat octroyé en 2009 à Levasseur dans le cadre de l'appel d'offres regroupé pour l'inspection annuelle des véhicules incendie.

Le Comité de sécurité incendie de la MRCT recommande que les brigades fassent appel à l'entreprise de leur choix pour l'avenir.

10-09-390 Projet d'engagement d'un technicien à « Plein temps » en 2010.

Le Comité de sécurité incendie de la MRCT recommande au conseil des maires de prévoir l'engagement d'un technicien à « Plein temps » (préventionniste) en sécurité incendie en l'an 2010 (100 000 \$).

Description de tâches à titre indicatif :

- Évaluation des risques moyens et élevés sur le territoire de la MRCT;
- Formation;
- Aide aux brigades;
- Coordination multiréponse.

Demande de contribution de l'ensemble des municipalités du Témiscamingue, sauf la ville de Témiscaming et la municipalité de Kipawa, aux coûts d'opération annuels et de renouvellement des équipements de pinces de désincarcération des services de sécurité incendie de Ville-Marie et de Notre-Dame-du-Nord.

10-09-391

Les services de sécurité incendie de Ville-Marie et Notre-Dame-du-Nord souhaitent un support financier de l'ensemble des municipalités locales du Témiscamingue, sauf la ville de Témiscaming et la municipalité de Kipawa concernant l'opération et le renouvellement des équipements de pinces de désincarcération. Ce service est disponible à l'ensemble des citoyens sur le territoire du Témiscamingue.

Les coûts d'opération et de remplacement des équipements ont été évalués à environ 20 000 \$/an pour les services de pinces de la ville de Ville-Marie et de la municipalité de Notre-Dame-du-Nord, excluant le secteur Sud où il existe déjà une entente entre Témiscaming et Kipawa. La Société d'assurance automobile du Québec rembourse à la municipalité propriétaire des pinces un montant forfaitaire à chaque utilisation du service, ce qui défraie les frais de sortie du service incendie avec les pinces mais ce montant ne couvre aucun coût relié aux frais annuels d'entretien et de remplacement de l'équipement, ni les frais reliés à la formation des pompiers.

Le Comité de sécurité incendie de la MRCT recommande que l'ensemble des municipalités participent financièrement aux coûts d'opération et de remplacement des équipements de pinces de désincarcération des services incendie de Ville-Marie et Notre-Dame-du-Nord, sauf la ville de Témiscaming et la municipalité de Kipawa.

Il est proposé par M^{me} Carmen Rivard appuyé par M. Jocelyn Aylwin et résolu unanimement

- ❖ De prévoir dans le budget 2010 de la MRCT une somme totale de 20 000 \$ à financer dans les quotes-parts des municipalités afin de contribuer aux dépenses annuelles de l'utilisation du service et le remplacement des équipements de pinces de désincarcération des services incendie de Ville-Marie et Notre-Dame-du-Nord, sujet à l'établissement d'un mode de répartition aux 2 services de sécurité incendie, selon les recommandations du Comité de sécurité incendie;
- De demander à la Société d'assurance automobile du Québec d'augmenter à compter de l'année 2011 ses tarifs selon les dépenses réelles des municipalités, c'est-à-dire 30 000 \$ pour l'ensemble des 3 services (Ville-Marie, Notre-Dame-du-Nord et Témiscaming) dans la MRC de Témiscamingue.

10-09-392 Entraide et harmonisation des services en sécurité incendie.

Le Comité de sécurité incendie de la MRCT recommande que les municipalités s'assurent que les chefs pompiers se rencontrent 1 ou 2 fois par année, afin de favoriser l'entraide et l'harmonisation des services en cette matière.

Suivi au congrès de la FQM, tenu les 24, 25 et 26 septembre 2009 à Québec.

10-09-393 Quelque 1 800 délégués municipaux ont participé aux assises annuelles de la FQM.

Les faits saillants :

- Mise en œuvre d'ici le printemps 2010 d'un <u>plan concerté</u> <u>d'occupation du territoire</u>. La FQM souhaite que le gouvernement s'inspire de son projet de politique d'occupation du territoire présenté en février 2008 qui propose entre autres :
 - ♥ Modernisation des secteurs agricole et forestier;
 - biversification des sources de revenus des municipalités;
 - ♥ Des redevances sur les ressources naturelles et l'énergie;
 - L'accessibilité à Internet haute vitesse partout sur le territoire puisqu'à l'heure actuelle, 800 000 Québécois répartis dans 280 000 foyers n'ont toujours pas accès à Internet haute vitesse;
 - Adoption d'une politique entrepreneuriale québécoise qui serait créatrice d'emploi et de richesse dans toutes les régions.
- Terminer d'ici 2010 les travaux entourant la modernisation de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (LAU) qui devrait se traduire pour les MRC par des schémas d'aménagement du territoire plus souples et mieux adaptés aux réalités locales;
- Aménagement d'ici 4 ans à Québec d'une <u>Place des régions</u>. Cet immeuble serait l'illustration vivante et animée du dynamisme des régions. Il constituerait un lieu de rassemblement de notre fierté et une vitrine exceptionnelle exprimant de manière hautement distinctive la richesse de notre diversité;
- Politique agricole et agroalimentaire québécoise Représentations de l'UPA concernant la future politique qui devra comprendre la protection vigoureuse de la zone agricole et le développement de l'agriculture assortie de mesures d'accompagnement appropriées (sécurité du revenu, appui à la mise en marché collective, règles de commerce équitable, recherche, fiscalité, relève agricole, etc.) afin de pouvoir répondre à l'augmentation planétaire de la demande alimentaire liée à l'explosion démographique (prévue doublée d'ici 2050);
- Nouvelle politique pour la gestion des matières résiduelles, avec modulation;
- ➤ Schéma de couverture de risques vs la baisse des primes d'assurance et moyens financiers.

10-09-394 Accessibilité du capital de risques au développement économique en milieu rural.

Les régions rurales souffrent du manque de promoteurs et surtout de l'inaccessibilité du capital de risques aux promoteurs potentiels afin de développer l'économie et l'emploi dans nos milieux. La MRC de Témiscamingue questionne actuellement les conditions d'accessibilité des fonds régionaux disponibles, les FIER, mis en place avec les investissements provenant en partie des municipalités rurales. Ces fonds ne sont pas concurrentiels et sont utilisés en dernier recours. Les taux d'intérêt, en particulier, ne semblent pas très incitatifs pour un entrepreneur?

Le développement économique des milieux ruraux est très préoccupant actuellement et les conditions de financement des projets de développement économique en milieu rural se doivent d'être modifiées afin de favoriser l'occupation du territoire rural, la diversification, la relève, le transfert, le développement de projet et le démarrage d'entreprises.

Il est proposé par M. Luc Lalonde appuyé par M. Gérald Charron et résolu unanimement

De demander à Investissement Québec et au gouvernement du Québec de réviser ses conditions des FIER afin de les adapter aux réalités de la ruralité et qu'ils deviennent un véritable « capital de risques » simple et efficace pour les collectivités.

10-09-395 Appui à la municipalité de Laforce concernant le droit de vote aux élections municipales des communautés autochtones.

Dans le cadre des élections générales municipales du 1^{er} novembre 2009, les communautés autochtones ont été intégrées aux listes électorales des municipalités adjacentes, malgré les recommandations contraires des Unions municipales. Cette décision permet aux Autochtones appartenant à un conseil de bande de voter aux élections de la municipalité locale ou encore de se présenter à un siège de conseiller ou de maire de cette municipalité, malgré le fait qu'ils ne résident pas dans la municipalité locale et ne contribuent pas aux dépenses de la municipalité par le biais des taxes municipales.

Bien que la Constitution canadienne ait enchâssé le droit de vote des communautés autochtones aux élections provinciales, municipales et fédérales, certaines communautés autochtones se servent de ce pouvoir et l'utilise comme menace dans le cadre plus général de leurs revendications territoriales, prenant ainsi en otage les municipalités impliquées. Au Témiscamingue, nous comptons 4 communautés autochtones qui ont été incluses dans les listes électorales de municipalités adjacentes.

Il est proposé par M. Maurice Rivard appuyé par M^{me} Marie Lefebvre et résolu unanimement

D'appuyer la municipalité de Laforce dans sa demande afin d'obtenir un décret retirant les électeurs des communautés autochtones des listes électorales des municipalités.

<u>10-09-396</u>

Appui au Carrefour Jeunesse-Emploi concernant le dépôt d'une offre de service en lien avec le développement de services d'accueil et d'intégration de la personne immigrante dans la MRC de Témiscamingue.

Le Carrefour Jeunesse-Emploi souhaite déposer une offre de service d'accueil des immigrants dans la MRC de Témiscamingue dans le cadre du développement de services d'accueil et d'intégration de la personne immigrante.

Dans le cadre de ses mandats, le CJET travaille déjà à l'accueil des nouveaux arrivants, à leurs intégrations et à leurs maintiens par le biais de l'agente de migration et du Club d'accueil des nouveaux arrivants. Le Carrefour accueille aussi depuis quelques années les immigrants dans le cadre du projet Place aux jeunes. Le Carrefour souhaite améliorer son offre d'accueil aux nouveaux arrivants en y joignant une structure d'accueil pour les immigrants afin de mettre en place un service plus complet et dynamique pour la MRC de Témiscamingue.

En Abitibi-Témiscamingue, 4 Carrefour Jeunesse-Emploi déposeront au 30 octobre 2009 une offre de service pour développer cette structure d'accueil aux immigrants.

Le nombre d'immigrants qui viennent s'installer dans la MRC de Témiscamingue est estimé à environ 10 personnes par année.

Il est proposé par M. Luc Lalonde appuyé par M. Daniel Barrette et résolu unanimement

D'appuyer le dépôt d'une offre de service pour l'accueil des immigrants dans la MRC de Témiscamingue par le Carrefour Jeunesse-Emploi dans le cadre du développement de services d'accueil et d'intégration de la personne immigrante.

10-09-397 Ordre national du mérite agricole 2009.

Il est proposé par M. Marc Champagne qu'une motion de félicitations soit adressée à chacun de nos récipiendaires témiscamiens suite au concours 2009 de l'Ordre national du mérite agricole du Québec, comme suit :

Ferme Lunick inc.
 St-Eugène-de-Guigues
 M^{me} Nicole Maheux
 M. Jean-Luc Baril

⇒ Gagnant national : Médaille d'or

⇒ Lauréat régional : Catégorie or – 1^{er} rang

⇒ Mérite Promutuel de la prévention – régional

Ferme Témistar inc.
 St-Eugène-de-Guigues
 M^{me} Édith Lafond
 M. Richard Robert

⇒ Gagnant national : Catégorie argent – 2^e rang

⇒ Lauréat régional : Catégorie argent – 1er rang

⇒ Prix La Coop fédérée à l'agroenvironnement – régional

Ferme Mondou et Robert inc.
 St-Eugène-de-Guigues
 M^{me} Lorraine Mondou
 M. Michel Robert

⇒ Lauréat régional : Catégorie bronze – 1^{er} rang

Ferme Tembris inc.
 Notre-Dame-du-Nord
 MM. Mychel et Philippe Tremblay

⇒ Lauréat régional : Catégorie or – 3^e rang

Suivi des dossiers.

 Suivi des activités dans le cadre de l'élection du préfet au suffrage universel;

<u>10-09-398</u>

- Dépôt du comparatif 2009-2010 dans le cadre du budget 2010 de la MRCT:
- Dossiers « Forêt » :

Localisation du projet Écoflamme à Ville-Marie pour l'été 2010;

Dossiers « Agriculture » :

Les élus se questionnement concernant le potentiel du Témiscamingue, sous-exploité. Il est impératif de travailler les problématiques d'occupation du territoire et de financement des activités agricoles. La MRCT devrait se donner un plan d'action. Le milieu agricole en Abitibi-Témiscamingue a demandé au gouvernement une aide financière de 10 M\$ dont l'annonce est attendue vers le 30 novembre 2009;

- Prochain conseil des maires prévu le 25 novembre 2009;
- Activité de financement de la Corporation Augustin-Chénier pour l'achat du Théâtre du Rift « La ruée vers l'Art ». L'objectif visé est 1 000 donateurs à 100 \$;
- Bulletin d'information « Directement de la SDT »;
- Politique familiale de Laverlochère;
- Lancement de la campagne régionale les Agents verts (réduction à la source des matières résiduelles).

10-09-399 Rapports des représentants de la MRCT auprès des organismes, s'il y a lieu.

- Société de développement du Témiscamingue (SDT) :
 - Engagement d'un agent de liaison autochtone pour 3 ans, M. Terence McBride;
 - ♥ Financement des entreprises bovines;
 - Projet Internet haute vitesse déposé le 23 octobre 2009. Les travaux devraient débuter en novembre avec les municipalités de Lorrainville, Laverlochère et Duhamel-Ouest;
 - Opémican (publication d'un document d'information);
 - ♥ Relance de Temlam.
- Conférence régionale des élus de l'Abitibi-Témiscamingue (CRÉAT):
 - Présentation du MRNF sur l'occupation du territoire forestier et la biomasse.
- Transport adapté :
 - Prévisions budgétaires 2010.

- Unité de loisir et de sport Abitibi-Témiscamingue :
 - ♥ Inventaire des équipements sportifs et récréatifs;
 - Rendez-vous de la francophonie du 5 au 21 mai 2010;
 - Programme de soutien des loisirs et sports en milieu rural (aide financière aux projets des municipalités d'Angliers, Duhamel-Ouest, Laverlochère et St-Eugène-de-Guigues);
 - ♦ Soutien relève amateur 2010;
 - ♥ Secondaire en spectacle;
 - ♦ Sondage plein air;
 - Championnat scolaire en cross-country.
- Comité promotion touristique :
 - ♦ 81 000 personnes à Earlton au Concours de labour du 22 au 26 septembre 2009;
 - ♥ Fonds de promotion les Caisses populaires ont confirmé leur participation pour les prochaines années.
- Domaine de la Baie Gillies :
 - Actuellement en financement.
- Commission sur la ruralité (CRÉ) :
 - Satisfaction suite à la promotion des élections municipales.
- Corporation de développement de l'enseignement supérieur du Témiscamingue et suivi au projet de Station de recherche agroalimentaire à Notre-Dame-du-Nord :
 - ♦ Logo en préparation;
 - Réussite éducative.

10-09-400 Levée de l'assemblée.

Il est proposé par M. Maurice Laverdière appuyé par M. Marc Champagne et résolu unanimement

Que l'assemblée soit levée.

Il est 22 h 00.

Jean-Pierre Charron, préfet

Denis Clermont, sec.-trés. - d. g.

AVIS: Le présent procès-verbal demeure un « PROJET », tant et aussi longtemps qu'il n'a pas été adopté par le conseil des maires lors d'une séance subséquente.